



**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES
DU LAC SEPT-ÎLES INC.
3309, Chemin du lac Sept-Îles
Saint-Raymond, Q.C. G3L 2S3**

PROCÈS VERBAL

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2012
tenue le dimanche 12 août 2012
au Club nautique du Lac Sept-Îles**

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Jacques-A. Bilodeau, Premier vice-président, indique que le quorum de 25 membres est atteint puisque 35 membres en règle ont signé le registre des présences. Monsieur Serge Thibeault, Président déclare donc l'Assemblée générale 2012 ouverte, il est alors 9h40.

Monsieur Thibeault indique que cette année les documents qui servent de base à la discussion seront projetés à l'écran plutôt que distribués aux membres sous forme papier.

2.-NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Jacques-A. Bilodeau, secondé par Denis Cayer, propose Serge Thibeault pour agir comme président d'assemblée et André Martin comme secrétaire. Ces deux personnes acceptent.

Résolu à l'unanimité

3.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Georges-É. Paradis, secondé par Patrice Mathieu, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que déposé.

Résolu à l'unanimité

4.- PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Marcel Goulet, appuyé par Francis Cadrin, propose de ne pas faire la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 7 août 2011 étant donné qu'il a été reproduit dans l'Alouette 2012 et également d'accepter intégralement le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tel qu'il apparaît à l'Alouette.

Résolu à l'unanimité

5.- RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION

Serge Thibeault, président de l'APLSI, présente le rapport du Bureau de direction pour l'année 2011-2012. Il précise d'abord que cette année, les responsables des activités viendront tour à tour faire le bilan des activités passées et évoquer les réalisations prévues pour le futur.

Monsieur Thibeault indique aussi que tant les membres du Bureau de direction que ceux de l'exécutif se sont réunis à plusieurs reprises afin de planifier et de mettre en œuvre les activités de cette année. Plusieurs comités sont venus appuyer le Bureau de direction, notamment pour l'environnement, pour la réfection des quais et pour l'aménagement paysagé. La gestion du Club nautique a continué à être assumée par l'équipe du Manoir du Lac Sept-Îles à la satisfaction de tous les membres et directeurs.

L'entretien et les améliorations au Club nautique et aux équipements

M. Patrice Mathieu, directeur fait état des réalisations concernant le Club nautique et ses équipements. Il note d'abord que suivant le plan quinquennal d'immobilisation une somme de près de 200 000\$ a été consentie dans la conservation et les améliorations du Club et de ses équipements depuis 2008 et ce sans faire d'emprunt grâce aux généreuses subventions de la Ville de Saint-Raymond.

Les principales réalisations ont été les suivantes :

- En 2008, l'aménagement extérieur du Club et la rénovation des installations septiques.
- En 2009, la réfection du toit.
- En 2010, l'aménagement des toilettes et d'un local à la disposition des fournisseurs pour la préparation des mets.
- En 2011, la réfection des tennis, la finition du parement extérieur et de la fenestration.
- En 2012, la réfection des quais et, à l'automne, l'aménagement paysagé des rives pour en faire un jardin démonstratif.

Monsieur Mathieu indique que la principale priorité pour 2014 sera l'aménagement du terrain à l'est des tennis en vue d'en faire un endroit propice à des activités intergénérationnelles.

À la suite d'une question sur la reconstruction d'un abri sur la terrasse, monsieur Mathieu indique que le problème est à l'étude, mais qu'il s'avère complexe, car les piliers sous la terrasse sont inversés, ce qui ne permet pas d'y ajouter du poids. Il faut étudier le problème et évaluer les coûts avant de décider de la solution finale.

En terminant son exposé, monsieur Mathieu remercie les nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps pour que ces réalisations se concrétisent, en particulier, messieurs Marcel Goulet et Magella Leclerc.

Les activités offertes aux membres

Monsieur Vincent Caron, directeur responsable de ces activités, souligne tout d'abord que de telles activités poursuivent deux objectifs : générer des profits pour l'Association et stimuler la vie communautaire. Nous sommes toujours ouverts aux idées nouvelles.

Depuis la dernière assemblée générale, deux activités d'hiver ont été organisées. Bien souvent, il s'agit de sorties en forêt dans le secteur du Lac aux cèdres suivies d'un petit souper au Manoir (une quote-part sur le prix du souper est remise à l'Association). Une soixantaine de personnes étaient présentes.

Pour la saison estivale déjà bien entamée, la décision a été prise de réduire le nombre des 5 à 7, ils ont été portés à 4 pour 2012, pour qu'ils soient plus populaires. C'est une réussite puisque les 3 qui ont déjà eu lieu ont remporté un vif succès. L'an prochain, il y a lieu de proposer la tenue de cinq 5 à 7, car beaucoup d'entre vous en réclament plus.

La journée des voisins que nous avons organisée par le passé a elle aussi été abandonnée pour plutôt consacrer nos efforts sur une journée d'ouverture du club nautique pour la saison estivale. À cette occasion, des concessionnaires ont été invités à venir nous présenter les nouveautés. À cette journée d'ouverture, on a offert aux membres un party de hot-dog et un apéritif amical. Le soleil de la journée a contribué à sa réussite.

Il n'y a pas eu de souper des membres cette année, car nous nous sommes rendu compte que ce souper, qui, à l'origine devait générer des bénéfices, ne rapportait quasiment rien. En remplacement, une nouvelle activité fut proposée, c'est la soirée casino. Elle a eu lieu voici deux semaines, avec une assistance plus faible que prévu, mais la trentaine de personnes présentes ont beaucoup aimé la soirée et demandent qu'elle soit reconduite l'an prochain. Pour l'Association, avec seulement 20 joueurs, nous dégageons tout de même un profit net d'environ 800 \$.

La parade de bateau a été elle aussi un vrai succès, le beau temps a été encore une fois de la partie. Il faut féliciter l'ensemble des participants ainsi que celles et ceux qui ont pris la peine de décorer leurs bateaux. C'est notre équipe de jeunes avec le ponton disco qui a remporté le premier prix. L'an prochain, avec Patrice Mathieu qui est responsable de cette activité, un thème de décoration sera proposé.

À propos de notre équipe de jeunes, nous avons la chance cette année de voir la relève s'activer, en effet les 3 filles d'Éric Lessard, Rosalie, Laurence et Anne Sophie, leur cousine Marianne Moisan ainsi que Maude Proulx nous incitent à les accompagner dans leurs projets destinés aux jeunes. Elles sont encadrées par leurs parents respectifs et par Claire Lessard. La première activité organisée a été la discothèque pour les jeunes. Environ 120 personnes étaient présentes ce fut vraiment une réussite. Le chanteur PÉPÉ est venu gratuitement pour la soirée, c'était pour lui l'occasion de se remémorer de bons moments passés au lac lorsqu'il était plus jeune. La première partie était assurée par trois jeunes chanteuses talentueuses du lac : Pénélope et Élisabeth Rousseau accompagnée de Karolane Boily. L'association tient à les féliciter et à les assurer qu'elle va les appuyer dans leurs projets. D'ailleurs pour se financer, elles vendent des friandises au profit des activités qu'elles organisent ici au club nautique et ramassent les cannettes de liqueur vides. N'hésitez pas à les encourager vous aussi.

Bientôt aura lieu le traditionnel souper de sacoches, une centaine de femmes sont toujours réunies pour l'occasion.

Des cours de Zumba et de stretching donnés par Kristina Boswik sont ouverts aux plus sportifs.

Aussi vous avez pu constater que nous avons désormais une machine à «popcorn», c'est une idée originale d'Hélène Cimon qui a contribué largement à son achat.

Il faut savoir que les activités sont une source importante de financement pour notre Association, vous voir en grand nombre est important. Comme j'ai pu vous le stipuler au début, nous sommes vraiment ouverts à toutes nouvelles idées.

En terminant, monsieur Caron tient à remercier les bénévoles qui ne font pas partie du Bureau de direction, mais qui ont donné un grand coup de main à chaque occasion : Henriette Cayer, Mado Goulet, Louise Leclerc, Denise Guy, Marthe Beaupré et Josée Dion. Merci aussi à Alexandre Moisan, notre gardien, qui contribue lui aussi à la réussite de ces événements.

Le site Internet

Monsieur Georges Paradis, directeur responsable du site, indique d'abord que le site vise trois objectifs :

- Communiquer aux membres et au public en général les activités offertes par l'Association.
- Mettre à jour et maintenir à date ces informations.
- Permettre aux directeurs de partager l'information par la section Intranet qui leur est réservée.

Ce site permet aussi de communiquer aux membres qui nous ont fourni leur adresse de courriel un rappel des activités en leur expédiant des courriels. En moyenne, on expédie un nouveau courriel par semaine.

Monsieur Paradis indique que la fréquentation du site est sensiblement la même en 2012 que par les années passées quoiqu'on note une certaine augmentation : soit de 750 à 850 visites par mois. Par ailleurs, le nombre de pages visitées est en augmentation de 25%. Les plus visitées sont l'accueil, les activités et le calendrier. La partie Intranet reçoit entre 50 et 60 visites par mois de la part des directeurs.

La section de l'environnement a été revue et corrigée. Sur le site, on trouve aussi une référence à un blogue sur l'environnement conçu et maintenu par François Rhéaume.

Les activités en environnement

Monsieur Michel Fleury, directeur responsable du comité, précise que les actions récentes de l'APLSI en ce domaine tirent leur origine dans les orientations du Plan de gestion environnementale adopté par l'Association. Ce Plan a comme objectif de réduire l'apport de phosphore et de sédiments qui compromettent la qualité des eaux du lac. Les principales actions des dernières années ont visé la renaturalisation des rives, la conformité et le bon fonctionnement des installations septiques et la sensibilisation des conducteurs d'embarcation visant l'adoption de comportements respectueux de l'environnement.

La renaturalisation des rives

Monsieur Jacques Plamondon, directeur responsable de l'opération informe les membres des derniers développements en ce domaine. L'Opération Belles Rives 2010-2011 a été un grand succès grâce à une adhésion plus forte que prévue de nombreux propriétaires riverains. C'est ainsi que s'établit le bilan de ces deux années :

- 209 résidants inscrits;
- 203 plans d'aménagement produits (dépassement de l'objectif de 7.4%);
- 196 plans réalisés dont 145 pour 5 mètres et plus de profondeur, 14 pour 4 mètres de profondeur et 37 pour 3 à 1 mètres de profondeur.
- Plantation de 12 618 arbustes.

Monsieur Plamondon précise aussi que l'opération Belles rives s'est poursuivie en 2012 grâce au support et à une subvention de la Ville de Saint-Raymond. L'objectif fixé de 30 nouvelles inscriptions a été dépassé, car 39 nouveaux propriétaires s'y sont inscrits.

Selon les dernières informations disponibles, il semble que la Ville de Saint-Raymond aurait l'intention d'assurer la poursuite et le leadership de l'Opération Belles Rives au moins pour l'année 2013 ou au mieux jusqu'à ce que le règlement adopté rende la renaturalisation obligatoire au plus tard en septembre 2014.

En terminant, monsieur Plamondon souligne l'excellente collaboration de la Ville et remercie la CAPSA pour son implication et son expertise de même que les nombreux bénévoles qui ont participé à la sensibilisation et à la distribution des plants. Face aux succès de ces dernières années, il félicite les 247 propriétaires qui ont adhéré au programme et puisque la Ville s'apprête à prendre la relève, il conclue en disant : « mission accomplie ».

La conformité et le bon fonctionnement des installations septiques

Monsieur Fleury rappelle l'importance pour la santé du lac de la conformité et du bon fonctionnement des installations septiques. C'est pourquoi le Bureau de direction de l'APLSI, dans un avis transmis à la Ville,

demandait à ce que celle-ci prenne charge de la vidange et de la vérification du fonctionnement de ces installations. Or depuis ce temps, la MRC de Portneuf a confié à la Régie régionale des matières résiduelles de Portneuf la vidange obligatoire des fosses selon le règlement gouvernemental en vigueur. Cette prise en charge par la Régie devrait être effective au printemps 2013.

Quant à la vérification du bon fonctionnement, la Ville de Saint-Raymond a manifesté sa volonté de la prise en charge par la présence d'un inspecteur municipal qui accompagnerait le vidangeur lors de la première vidange. C'est un dossier à suivre.

La sensibilisation des conducteurs d'embarcation motorisée

Afin que ceux-ci adoptent des comportements plus respectueux de l'environnement, une période de sensibilisation a commencée à l'été 2011, notamment par la distribution à tous les membres d'un dépliant, la pose d'affiche aux entrées du lac et par d'autres activités en particulier des articles dans l'Alouette et sur le site Internet de l'Association. De plus en 2011, afin de mieux connaître la situation et l'opinion des membres, deux activités ont été réalisées soit un inventaire des embarcations motorisées présentes sur le lac et un sondage auprès des membres. Des articles particuliers de L'Alouette 2012 portent sur les résultats de ces deux opérations. Enfin des efforts spéciaux ont été faits, en collaboration avec la CAPSA pour mesurer la qualité de l'eau par des méthodes plus sophistiquées. Cette opération s'est répétée en 2012.

En 2012, la sensibilisation s'est poursuivie en mettant l'accent sur l'attention à porter aux trois zones les plus fragiles du lac soit l'accès au lac au Chien, l'accès au Lac des Aulnaies et le plan d'eau devant le Camp de Portneuf. On y recommande notamment de réduire la vitesse à 5 km/heure et d'éviter d'y pratiquer le ski ou d'autres activités similaires. Aux fins de cette seconde phase de sensibilisation, un encart a été placé dans le dépliant et expédié à tous les membres au printemps. De même des affiches rappelant les comportements à adopter ont été placées à l'entrée des trois zones fragiles. Enfin, on a pris la mesure de la qualité de l'eau lors d'une fin de semaine d'affluence et on a commencé la préparation d'un document vidéo de sensibilisation qui sera remis aux membres le printemps prochain.

Conclusion sur l'environnement

À titre de recommandations pour la poursuite des travaux, monsieur Fleury est d'avis qu'il faut continuer les efforts de sensibilisation auprès des conducteurs d'embarcation motorisée en rendant les affiches plus visibles et en mettant sur pied une patrouille marine qui accentuerait cette sensibilisation. Il faut aussi continuer à mesurer la qualité de l'eau afin de connaître l'évolution de leur qualité. Un autre dossier serait à ouvrir est celui du réseau routier et de ses fossés qui sont une source importante de déversements non désirables dans le lac.

En terminant, monsieur Fleury souligne le soutien important accordé par la Ville de Saint-Raymond aux efforts déployés pour préserver notre environnement. La contribution du comité conjoint est grandement appréciée et elle favorise la tenue d'actions conjointes efficaces. Il remercie aussi tous les membres du Comité environnement et tous les bénévoles qui ont contribué à la réalisation et au succès de toutes ces activités.

Pour sa part monsieur Fleury informe les membres qu'après de nombreuses années à la tête du comité environnement, il a décidé de prendre une période sabbatique et de se retirer du Comité. Il s'est dit fier du travail accompli et souhaite que les efforts entrepris se poursuivent afin de préserver la qualité de notre lac.

Recrutement, ensemencement et bibliothèque

Monsieur Jacques-A Bilodeau, directeur responsable de ces activités, en fait le bilan pour 2012.

Recrutement

En 2011, on notait 445 membres ayant payé leur cotisation, une hausse de 60 membres par rapport à l'année précédente, due principalement à la venue de 40 propriétaires du Condo-camping. En 2012, le nombre de membres a augmenté à 455. Il indique que la vente de la carte de membre est une des principales sources de financement de l'Association.

Pour 2012, les membres ont souscrit de façon volontaire une somme de 4 805\$ au fonds d'immobilisation, ce qui représente une diminution de 14,6 % par rapport à l'an dernier.

Bibliothèque

En 2012, la bibliothèque a connu un accroissement du nombre d'inscrits tant au niveau des adultes que des enfants. La Foire du livre a rapporté 643\$ ce qui est mieux que l'an dernier. De ce montant, 300\$ ont été remis à l'APLSI, le reste du montant servant à de nouvelles acquisitions.

Ensemencement

Grâce à la contribution volontaire des membres qui a été de 2905\$ en 2012 en baisse de près de 10% par rapport à 2011, l'ensemencement du lac s'est poursuivi en 2012. On y a consacré 3 500\$ pour l'acquisition de 1 000 livres de truites, ce qui représente entre 500 et 600 truites.

Conclusion du rapport du Bureau de direction

Monsieur Thibeault souligne que hormis ce qui vient d'être exposé le Bureau de direction a mené à bien d'autres dossiers tels que :

- La modification au permis d'alcool afin de permettre de servir de la boisson sur la terrasse.
- La révision des assurances.
- Le règlement sur les arrérages dus par Revenu Québec.
- La conclusion d'un contrat de 2 ans avec le Manoir du Lac Sept-Îles pour la gestion du Club nautique.
- La nouvelle préoccupation pour l'organisation d'activités pour les jeunes, car le dernier recensement indique qu'il y a 156 jeunes de 0 à 18 ans.

En terminant, monsieur Thibeault remercie tous les directeurs et les directrices ainsi que les généraux commanditaires qui auront permis que toutes ces activités se déroulent au profit des membres. Il souligne l'excellent travail et la persévérance de deux directeurs Michel Fleury et Jacques Plamondon qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour la cause de l'environnement et qui désirent ne pas renouveler leur mandat. Il indique aussi qu'il faut être reconnaissant envers la Ville de Saint-Raymond et envers les membres du Comité conjoint tant pour le support aux orientations de l'APLSI que pour le soutien financier accordé. Des remerciements doivent aussi être octroyés pour la multitude de bénévoles qui ont donné leur temps pour la réalisation de toutes ces activités.

Acceptation du dépôt du rapport du Bureau de direction

Sur proposition de Denis Cayer, secondé par Patrice Mathieu, les membres présents acceptent le dépôt de ce rapport et tiennent à souligner par des applaudissements nourris leur satisfaction pour le travail accompli.

Résolu à l'unanimité

6. RAPPORT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2011

Monsieur Serge Thibeault précise au point de départ que monsieur Jacques Proulx a accepté encore cette année d'analyser bénévolement les résultats financiers et de préparer leur présentation. Toutefois, compte tenu de divergences persistantes avec certaines remarques du Comité de surveillance, monsieur Proulx a décidé de ne plus accomplir cette tâche et en conséquence il ne sera pas présent pour la présentation des états financiers, ce que déplore le président.

Monsieur Thibeault indique que pour la présente assemblée, il en fera la présentation, à l'aide d'une projection à l'écran; mais que les intéressés peuvent en prendre connaissance sur le site Internet.

Il signale à l'assemblée que, pour l'exercice 2011, les états financiers incluent encore les revenus et les dépenses liés à l'opération Belles-Rives. Les revenus totalisent 221 517\$ et les dépenses 224 184\$ laissant un excédent des dépenses sur les revenus de 2 667\$. Les principales sources de revenus sont la cotisation des membres (41 026\$), la vente de produits pétroliers (53 445\$) et les activités sociales comprenant l'opération du bar (19 612\$). Hormis l'Opération Belles Rives, les principales dépenses sont l'achat de produits pétroliers (47 552\$), l'amortissement (15 582\$), l'environnement (15 373\$), les activités sociales comprenant le bar (12 133\$) et le gardiennage (12 133\$).

Ainsi au 31 décembre 2011, les actifs de la Corporation sont de 448 354\$ et le passif à court terme de 13 643\$.

7. RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

Paul H. Desrochers explique d'abord le rôle du Comité de surveillance. Puis, au nom du comité de surveillance, il donne lecture de la lettre du Comité qui n'a pas été jointe aux états financiers. Sommairement, il y est écrit que les livres de la corporation sont tenues selon les règles de l'art, que les contrôles ajoutés au cours des dernières années sont conformes aux attentes et que les dépenses sont toutes appuyées par des décisions prises par le Bureau de direction relatées dans les procès verbaux. Il conclut sur ce point que la gestion des avoirs de l'Association est faite de façon adéquate.

Toutefois, monsieur Desrochers indique que le Comité n'est pas d'accord avec les règles comptables appliquées aux immobilisations, comme il l'avait précisé l'an dernier. Il en a déjà discuté avec le Bureau de direction sans pour autant en arriver à une solution concluante. Il souligne que, selon lui, ce point mérite amélioration.

Au sujet, de cette dernière remarque, une discussion est engagée :

- Un premier membre est d'avis que le Comité de surveillance lui semble outrepasser son mandat en se substituant au Bureau de direction pour certaines décisions prises, en particulier sur la façon de traiter les données sur les immobilisations. Il s'attend à ce que le rapport du Comité de surveillance se borne à rendre compte si les avoirs de l'Association sont bien gérés en évitant de se substituer aux décisions qui reviennent au Bureau de direction.
- Plusieurs membres sont du même avis. On souligne qu'il existe différentes conventions comptables reconnues et que le choix d'une d'entre elles doit revenir au Bureau de direction.

- Plusieurs soulignent et déplorent que de telles remarques puissent laisser croire que les avoirs de l'Association sont mal gérés alors que ce n'est pas le cas.
- Un autre membre trouve très déplorable que de telles remarques aient conduit à se priver d'un bénévole compétent et dévoué.

Acceptation des états financiers

Suite à ces discussions, l'acceptation des états financiers au 31 décembre 2011 tel que présentés est proposée par Marcel Paré, appuyé par Denis Cayer.

Résolu à l'unanimité.

8. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SURVEILLANCE POUR L'EXERCICE 2011

Paul H. Desrochers accepte de poursuivre le travail pour la prochaine année. Gilles Hardy indique à l'Assemblée qu'il ne désire plus faire partie du Comité de surveillance. Quant à Claude Plamondon, il informe l'Assemblée que sa décision n'est pas encore prise. Denis Cayer se porte volontaire pour remplacer Gilles Hardy et finalement Claude Plamondon accepte de faire partie à nouveau du Comité de surveillance.

Sur proposition de Marcel Goulet, secondé par Jacques-A Bilodeau, l'Assemblée désigne comme membres du Comité de surveillance pour l'exercice financier 2012 messieurs Paul-H Desrochers, Denis Cayer et Claude Plamondon.

Résolu à l'unanimité

9. QUITTANCE DES DIRECTEURS POUR LES GESTES POSÉS

Sur une proposition de Antoine Lacoursière, appuyé par Marcel Goulet, quittance est donnée aux membres du Bureau de direction pour toutes les décisions prises et pour tous les gestes posés au cours de la dernière année. Des félicitations et des remerciements sont également adressés aux membres du Bureau de direction et à son président pour le travail accompli.

Résolu à l'unanimité

10. QUESTIONS, COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Circulation sur le plan d'eau

- Un membre indique qu'il a pu constater que sur certains lacs du Québec qu'on y applique des limites de vitesse. Pourquoi ne ferait-on pas pareil?
- Un autre souligne qu'il faudrait à tout prix limiter l'utilisation des bateaux de wakeboard qui génèrent de grosses vagues provoquant l'érosion des berges et la détérioration de l'équipement.
- On souligne aussi que certaines affiches identifiant les zones sensibles sont à peine visibles. C'est le cas de celles placées sur le site du Camp de Portneuf et de celles placées dans la rivière au Chien. On suggère de les placer dans l'eau ou flottantes.
- Pour sensibiliser les conducteurs d'embarcation, un membre suggère de tenir une journée sans moteur.
- Un membre souligne que si l'APLSI accepte la mise à l'eau de gros bateaux, il est difficile de faire admettre aux conducteurs de ces bateaux de circuler à 5km/h dans certaines zones et d'éviter de faire de grosses vagues. Il suggère que l'APLSI ne puisse pas permettre la mise à l'eau de tels bateaux à la descente du Club nautique.

En réponse, Serge Thibeault indique qu'il s'agit d'un sujet très sensible comme le démontrent les résultats du sondage. Les répondants ont indiqué qu'ils favoriseraient de poursuivre la sensibilisation avant d'adopter des mesures restrictives. D'autre part, le gouvernement fédéral, qui a juridiction sur la circulation maritime, a adopté un processus long et difficile qui est loin de garantir que les demandes de restrictions puissent s'appliquer à notre lac. On prévoit donc intensifier les mesures de sensibilisation, peut-être par la création d'une patrouille mobile. C'est un sujet encore à l'étude.

Autres commentaires et suggestions

- L'utilisation de la chapelle : Étant donné que la chapelle ne sert plus faute de célébrant, un membre suggère que l'APLSI s'associe afin de la transformer en centre culturel où on pourrait y présenter des concerts et des expositions et la chorale de Noël. Un autre suggère d'y présenter la foire du livre.
- Les rénovations au Club nautique : un membre souligne que de nombreux efforts ont été consentis pour rénover le Club nautique et le rendre plus agréable. Il suggère que la réfection du plancher devienne une priorité

11. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Sur proposition de Jacques-A. Bilodeau, secondé par Serge Thibeault, Gilles Hardy est nommé unanimement président d'élection et André Martin secrétaire d'élection.

12. ÉLECTION DES DIRECTEURS

Le président d'élection informe d'abord que, selon les règlements de l'Association, les sièges en élection cette année portent les numéros impairs. De plus, il faudrait pourvoir le poste 2 laissé vacant. Le président d'élection procède par appel de chacun des numéros de postes en élection en demandant pour chacun des postes si la personne qui a occupé le poste au cours de la dernière année désire se représenter et s'il y a d'autres candidatures pour ce poste.

Les résultats sont les suivants :

- **Poste 1** Michel Fleury ayant indiqué qu'il ne se représente pas; Claire Lessard est proposée par Carole Lapointe secondée par Reine Cayer. Madame Lessard accepte.. Aucune autre candidature.
- **Poste 2** Jacques Plamondon qui occupait ce poste ne désire pas se représenter. François Cadorette est proposé par Denis Cayer, secondé par André Julien. Monsieur Cadorette accepte. Aucune autre candidature.
- **Poste 3** Jacques-A. Bilodeau qui occupe ce poste indique qu'il désire se représenter. Sa candidature est appuyée par Claude Plamondon, secondé par Magella Leclerc. Aucune autre candidature.
- **Poste 5** Vincent Caron qui occupait ce poste désire se représenter. Il est proposé par Marcel Paré, secondé par Carole Lapointe. Aucune autre candidature.
- **Poste 7** Jacques Courchesnes qui occupait ce poste a démissionné en cours d'année. Reine Cayer est proposée par Denis Cayer, secondé par Jacques-A. Bilodeau. Madame Cayer accepte. Aucune autre candidature.

- **Poste 9** Georges-É. Paradis qui occupait ce poste désire se représenter. Il est proposé par Marcel Paré, secondé par Reine Cayer. Aucune autre candidature.
- **Poste 11** Doris Moisan qui occupait ce poste ne désire pas se représenter. Claire Brochu est proposée par André Julien, secondé par Marcel Paré. Madame Brochu accepte. Aucune autre candidature.
- **Poste 13** Marius Saint-Pierre qui occupait ce poste désire se représenter. Il est proposé par Denis Cayer, secondé par Vincent Caron. Aucune autre candidature.

Le Président d'élection, monsieur Gilles Hardy, déclare donc élus mesdames Claire Lessard, Reine Cayer et Carole Brochu de même que messieurs François Cadorette, Jacques-A Bilodeau, Vincent Caron, Georges-É. Paradis et Marius Saint-Pierre.

13. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Comme tous les sujets à l'ordre du jour ont été discutés, la clôture de l'assemblée est proposée par Magella Leclerc appuyé par Denis Cayer.

Résolu à l'unanimité

Les directeurs sont invités à participer à la première réunion du nouveau bureau de direction afin de procéder à l'élection des officiers de la Corporation.

André Martin,
Secrétaire de l'assemblée générale 2012